

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 15 octobre 2024 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire.

Sont présents :

M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Guylaine Morel
Mme Mélina Harvey
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Absente :

Mme Louise Jean

Assistent également: la secrétaire d'assemblée, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024;
4. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2024;
5. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
6. Dépôt des états comparatifs;
7. Avis de dépôt de rôle 2024-2025-2026, 2^e année;
8. Demande de dérogation mineure numéro 167 de monsieur Olivier Audet et madame Ariane Girard, 339, chemin Principal, lot 5 720 782;
9. Demande de dérogation mineure numéro 168 de la Ferme Pascal Rochefort, 179, rang 1, lot 5 720 647;
10. Offre d'emploi d'opérateur en déneigement – Embauches;
11. Résolution pour entériner les paiements des cours de yoga et activités sportives ainsi que la facture corrigée du jeu de « shuffleboard »;
12. Soumissions pour asphaltage;
13. Lettre de démission au poste de contremaître de monsieur Henri Bilocq;
14. Inscriptions à la formation de secourisme en milieu de travail;
15. Facture de la Ville de Baie-Saint-Paul- Entente équipement supralocal (aréna) 2024;
16. Contrat de location - Entretien des pistes;
17. Embauche du personnel de la patinoire;
18. Embauche du personnel du Refuge;
19. Demande d'aide financière – Programme d'aide aux collectivités (PAC) du Ministère de l'immigration, francisation et intégration (MIFI) - Inauguration et accueil nouveaux arrivants;

20. Formations en déneigement;
21. Party des Fêtes;
22. Entente de services mécaniques pour l'hiver 2024-2025;
23. Avis de motion – Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
24. Modification de l'annexe B amendée – Identification des terrains et liste de prix/
Référence : Politique amendée relative à la vente de terrains;
25. Politique des pompiers
26. Demande de subvention pour activités ;
27. Représentation;
28. Courrier;
29. Affaires nouvelles;
30. Période de questions;
31. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, monsieur Patrick Lavoie, maire, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2024-10-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2024-10-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 et celui de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 septembre 2024, ainsi que celui de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024 tel que déposé.

2024-10-03

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 268 840.39 \$ (journal des achats # 1491, journal des déboursés # 1437-1438, chèques # 17844 à 17877, prélèvements # 1715 à 1727) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 6 063.78 \$ (journal des achats # 1488 à 1490, journal des déboursés, # 1433-1436, chèques # 17839 à 17843, prélèvements # 1710-1714)

et les salaires nets pour un montant 29 829.64 \$ (dépôts # 509914 à 509968), sont acceptés.

2024-10-04

5- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

It Cloud			129.81 \$
Tessier Récréo-Parc			76 785.80 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts			700.00 \$
Communications Charlevoix			31.03 \$
Transport N.F.St-Gelais			2 242.01 \$
Les Constructions St-Gelais			3 012.62 \$
			<u>82 901.27 \$</u>

2024-10-05

6- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par la directrice générale et secrétaire-trésorière, des deux états comparatifs tel que prévu à l'article 176.4 C.M.

2024-10-06

7- AVIS DE DÉPÔT DE RÔLE 2024-2025-2026, 2^E ANNÉE

Le conseil municipal prend acte du dépôt par la MRC de Charlevoix le 11 septembre 2024 du sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le deuxième exercice financier du rôle triennal 2024-2025-2026 pour une valeur totale de 201 902 200 \$, dont une valeur imposable 168 101 300 \$.

2024-10-07

8- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 167 DE MONSIEUR OLIVIER AUDET ET MADAME ARIANE GIRARD, 339, CHEMIN PRINCIPAL, LOT 5 720 782

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 167 formulée par madame Ariane Girard et monsieur Olivier Audet, propriétaires, en regard de la propriété du 339, chemin Principal portant le numéro de lot 5 720 782 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT la nature de la demande :

1- Demande de dérogation mineure afin d'avoir la permission d'ériger un garage privé de 111.48 m²

-Notre réglementation en vigueur autorise 80 m² en zone urbaine

2- Demande de dérogation mineure afin d'augmenter la hauteur du garage à 6.09 mètres.

-Notre réglementation en vigueur autorise une hauteur de 6 mètres.

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui a étudié la demande le 8 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la demande de dérogation mineure numéro 167 est refusée.

2024-10-08

9- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 168 DE LA FERME PASCAL ROCHEFORT, 179, RANG 1, LOT 5 720 647

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 168 formulée par la Ferme Pascal Rochefort, en regard de la propriété du 179, rang 1 portant le numéro de lot 5 720 647 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT la nature de la demande :

1- Demande de dérogation mineure afin d'avoir une largeur minimale de terrain en façade de 39.00 mètres.

-Notre règlementation en vigueur, 50 mètres en zone agricole (AD-4) Règl. Lotissement no 446, chap. 6.1

2- Demande de dérogation mineure afin de diminuer la marge de recul avant de la maison déjà construite à 7.63 mètres.

-Notre règlementation en vigueur autorise une hauteur de 10.00 mètres. Règl. Zonage no 445, grille de spécification AD-4

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui a étudié la demande le 8 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la demande de dérogation mineure numéro 168 est acceptée.

2024-10-09

10- OFFRE D'EMPLOI D'OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT – EMBAUCHES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a publié une offre d'emploi d'opérateur en déneigement;

CONSIDÉRANT QUE le besoin est maintenant de deux postes et que deux candidatures ont été retenues;

CONSIDÉRANT QUE l'offre stipulait avec possibilité de temps plein pour les travaux publics et que les deux candidats se sont montrés intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'embauche de messieurs Luc Boudreau et Pierre-Luc Émond-Lavoie conformément à la politique de travail et à grille salariale en vigueur et que les termes de chacune des embauches seront portés en annexe pour chaque candidat.

2024-10-10

11- RÉOLUTION POUR ENTÉRINER LES PAIEMENTS DES COURS DE YOGA ET ACTIVITÉS SPORTIVES AINSI QUE LA FACTURE CORRIGÉE DU JEU DE SHUFFLEBOARD

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE conseil municipal de Saint-Hilarion entérine les paiements des cours offerts cet automne ainsi que de la correction de la facture du jeu de « shuffleboard »;

- Madame Emmanuelle Marion (yoga) : 1 680 \$
- Monsieur Stéphane Simard (activités sportives) : 640 \$
- G4 Gaétan Gilbert : 7 045.06 \$ nouvelle facture payée par accès D (au lieu de 7 438.72\$/facture et chèque annulés)

2024-10-11

12- SOUMISSIONS POUR ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage doivent être exécutés à deux endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions :

- Les Entreprises Jacques Dufour et Fils : 28 750.00 \$ plus taxes
- DA-RE-L Excavation Inc. : 17 460.00 \$ plus taxes
- Construction MP Inc. : 23 745.25 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est celle de DA-RE-L Excavation Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion mandate l'entreprise DA-RE-L Excavation Inc. pour les travaux d'asphalte au prix de 17 460 \$, plus les taxes applicables.

2024-10-12

13- LETTRE DE DÉMISSION AU POSTE DE CONTREMAÎTRE DE MONSIEUR HENRI BILOCCQ

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal prend acte de la lettre de démission de monsieur Henri Bilocq à titre de contremaître qui sera effective le 18 septembre 2024.

Motion de remerciement : Monsieur le maire souligne l'implication et le dévouement de monsieur Bilocq qui a œuvré plus de 17 ans pour la municipalité de Saint-Hilarion.

2024-10-13

14- INSCRIPTIONS À LA FORMATION DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT que la CNESST est responsable du programme de formation des secouristes depuis 1984 ;

CONSIDÉRANT que ce programme permet aux employeurs de se conformer à l'obligation d'assurer la présence, en tout temps durant les heures de travail, du nombre de secouristes prévu au Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins ;

CONSIDÉRANT que la CNESST subventionne la formation Secourisme en milieu de travail, d'une durée de seize (16) heures, donnée pendant les heures habituelles de travail ;

CONSIDÉRANT que la subvention accordée par la CNESST est versée directement à l'organisme de formation, aussi appelé fournisseur, selon les modalités du contrat ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former deux personnes de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de formation reçue de Formation Prévention Secours qui est un organisme reconnu par la CNESST;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de messieurs Marc-Antoine Belley et Michaël Fortin-Tremblay à la formation « Secourisme en milieu de travail » qui aura lieu les lundis 28 octobre et 4 novembre 2024;

QUE les frais inhérents à cette formation soient assumés par la Municipalité.

2024-10-14

15- FACTURE DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL- ENTENTE ÉQUIPEMENT SUPRA-LOCAL (ARÉNA) 2024

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement de la facture portant le numéro 4FD000215 de la Ville de Baie-St-Paul au montant de 13 338 \$ pour l'entente d'équipement supralocal 2024.

2024-10-15

16- CONTRAT DE LOCATION - ENTRETIEN DES PISTES

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion autorise le renouvellement de l'entente avec monsieur Jean-François Desbiens pour l'entretien des pistes de ski de fond pour 2024-2025 au montant de 10 000 \$ ainsi qu'un montant de 500 \$ pour le débroussaillage des sentiers de ski;

QUE les charges et conditions sont portées au contrat et devront être respectées;

QUE la directrice générale est autorisée à signer le contrat avec M. Desbiens pour et au nom de la municipalité.

2024-10-16

17- EMBAUCHE DU PERSONNEL DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de Nathan Tremblay pour le glaçage, l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison hivernale 2024-2025 pour une période d'environ 12 semaines.

2024-10-17

18- EMBAUCHE DU PERSONNEL DU REFUGE

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de madame Pauline Tremblay et de monsieur Clément Tremblay pour l'ouverture du Refuge pour la saison hivernale 2024-2025 de ski et raquette pour une période d'environ 12 semaines

2024-10-18

19- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS (PAC) DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION (MIFI) - INAUGURATION ET ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration (MIFI), dans le cadre de l'inauguration de l'Espace aînés et accueil des nouveaux arrivants.

QUE monsieur Marc-Antoine Belley, agent de développement, soit autorisé à transmettre la demande et que madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière et/ou monsieur le maire Patrick Lavoie soient autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

2024-10-19

20- FORMATIONS EN DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de tous les employés des travaux publics à des formations de perfectionnement en déneigement théoriques et pratique : *Techniques de déneigement-Camion chasse-neige, chenillette de trottoir et chargeuse à fourche et à godet* dispensées par Extra Centre de Formation Formalourd selon les besoins et aux tarifs des soumissions reçues le 30 septembre 2024.

2024-10-20

21- PARTY DES FÊTES

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la municipalité réunit, au cours de la période des Fêtes, ses employés et ses élus ainsi que ses pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE ceux et celles qui désirent que les conjoints et conjointes les accompagnent devront déboursier le coût du repas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise les dépenses pour le souper de Noël qui aura lieu le samedi 30 novembre 2024 au Chalet des sports.

2024-10-21

22- ENTENTE DE SERVICES MÉCANIQUES POUR L'HIVER 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se prévaloir de services de réparation d'urgence de nuit ou de fin de semaine en cas de bris sur les véhicules de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE les Services mécaniques Simard ont soumis une offre de services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de services de Les Services mécaniques Simard au taux horaire de 110 \$ l'heure, pour les appels de services qui pourraient être requis en cas de bris sur les véhicules de déneigement.

2024-10-22

23- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Jean-Claude Junior Tremblay qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un nouveau règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

2024-10-23

24- MODIFICATION DE L'ANNEXE B AMENDÉE – IDENTIFICATION DES TERRAINS ET LISTE DE PRIX/ RÉFÉRENCE : POLITIQUE AMENDÉE RELATIVE À LA VENTE DE TERRAINS

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de modifier l'annexe B amendée-Identification des terrains et liste de prix pour y inclure un nouveau nom de rue (rue perpendiculaire à la rue des Champs);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la modification de l'annexe B amendée-Identification des terrains et liste de prix avec l'ajout de la rue des Mélilots.

2024-10-24

25- POLITIQUE DES POMPIERS

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion adopte la Politique des conditions de travail des employés du Service incendie 2024-2027.

2024-10-25

26- DEMANDE DE SUBVENTION POUR ACTIVITÉS

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention de madame Isabelle Proulx pour les activités de ses enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde un montant de 80 \$ (2 x 40 \$) à madame Proulx pour les activités de ses enfants Lili-Rose (gymnastique) et de Christopher (soccer).

27- REPRÉSENTATION

28- COURRIER

- Club d'Auto-neige Le Sapin d'or : Demande de commandite pour la soirée-bénéfice du samedi 9 novembre;
- Club d'Auto-neige Le Sapin d'or : Demande de commandite pour le financement d'une gratte de surfaceuse d'une valeur de 40 000 \$;
- Centre éducatif Saint-Aubin : Invitation cocktail dînatoire (5 à 7) - 50 ans ;
- Caisse Desjardins de Charlevoix-Est : Avis de fermeture du Centre de services de Saint-Hilarion;
- Rallye de Charlevoix : Précision et demande de rencontre;
- Ajout des modules pour aînés assurance 315 \$ plus taxes/an, franchise 1 000 \$;
- RISC : Campagne de souscription et invitation Quille-O-Thon.

29- AFFAIRES NOUVELLES

2024-10-26

29.1 DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB D'AUTO-NEIGE LE SAPIN D'OR

Il est proposé par madame Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise une commandite de 100 \$ au club d'Auto-neige le Sapin d'Or pour la soirée du samedi 9 novembre 2024.

2024-10-27

29.2 DEMANDE DE COMMANDITE DU RISQ

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'achat de deux (2) billets au coût de 20 \$ du billet pour le Quille-O-Thon qui aura lieu le 9 novembre 2024.

2024-10-28

29.3 NOMINATION MONSIEUR MARC-ANTOINE BELLEY SUR LE COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par monsieur Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion nomme et autorise monsieur Marc-Antoine Belley, coordonnateur à la vie municipale, à siéger sur le comité de la bibliothèque Aux Quatre Vents de Saint-Hilarion.

2024-10-29

29.4 DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FONDATION DU PÈRE ARMAND GAGNÉ

Il est proposé par « Guylaine Morel » et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise une commandite de 50 \$ pour le souper-bénéfice qui se tiendra le samedi 2 novembre 2024 à St-Urbain.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2024-10-30

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 18.

Patrick Lavoie, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

**Nathalie Lavoie,
Directrice générale et greffière-trésorière**

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie, maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 11 novembre 2024. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 28 octobre 2024 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire.

Sont présents :

Mme Louise Jean
M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Guylaine Morel
Mme Mélina Harvey
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Assistent également: la secrétaire d'assemblée, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis ;
2. Ouverture de la séance ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Acceptation de l'offre de service pour la réparation de la chargeuse ;
5. Résolution pour autoriser l'augmentation de la petite caisse de la municipalité ;
6. Avis d'intérêt concernant le bâtiment de la Caisse Desjardins de Saint-Hilarion ;
7. Avis de motion relatif à un règlement de régie interne pour y prévoir des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances du conseil ;
8. Période de questions ;
9. Levée de la séance.

1- CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE ET DU QUORUM REQUIS

Le maire constate la régularité de l'avis de convocation qui a été signifié tel que requis par la Loi, à tous les membres du conseil.

2024-10-31

2- OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2024-10-32

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2024-10-33

4- ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉPARATION DE LA CHARGEUSE

CONSIDÉRANT QUE le chargeur Komatsu nécessite des réparations comme décrites dans le devis de services d'Équipement SMS du 25 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être exécutés à leur atelier de Saint-Augustin-de-Desmaures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service d'Équipement SMS pour la réparation de la chargeuse au coût de 11 171.35 \$ plus taxes;

QUE les frais de transport sont également autorisés au coût de 150 \$ l'heure plus taxes par DA-RE-L Excavation Inc. pour environ 8 heures au total pour deux (2) aller et retour.

2024-10-34

5- RÉOLUTION POUR AUTORISER L'AUGMENTATION DE LA PETITE CAISSE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise une augmentation de la petite caisse d'un montant de 400 \$ pour atteindre une limite de 1 000 \$.

2024-10-35

6- AVIS D'INTÉRÊT CONCERNANT LE BÂTIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HILARION

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est a fait l'annonce de la fermeture du Centre de services de Saint-Hilarion à partir du 23 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est, par le biais de son représentant, a demandé l'intérêt de la municipalité pour le bâtiment qui pourrait être cédé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion déclare son intérêt pour le bâtiment de la Caisse Desjardins de St-Hilarion et en informe la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est.

2024-10-36

7- AVIS DE MOTION RELATIF À UN RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE POUR Y PRÉVOIR DES NORMES CONCERNANT LE MAINTIEN DE L'ORDRE, LE RESPECT ET LA CIVILITÉ DURANT LES SÉANCES DU CONSEIL

Avis est donné par Louise Jean, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal pour adoption un règlement de régie interne pour y prévoir des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances du conseil.

Étant donné que les membres du conseil sont tous présents et sont d'accord, les points 7.1 à 7.3 sont ajoutés.

2024-10-37

7.1 ACHAT BILLET FRIL

CONSIDÉRANT l'invitation du Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL) de Charlevoix pour son souper-bénéfice qui aura lieu le jeudi 7 novembre 2024 au Fairmont Le Manoir Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est impliqué dans le milieu du sport régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un billet pour M. le maire au coût de 150 \$ (taxes incluses) pour le souper-bénéfice du FRIL du 7 novembre 2024.

2024-10-38

7.2 DEMANDE DE BAC DE COMPOST - ÉCOLE MARIE-REINE

CONSIDÉRANT la demande de l'enseignante de maternelle de l'école Marie-Reine pour un (1) petit bac de compost pour sa classe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion fasse don de 4 (quatre) petits bacs de compost pour l'école Marie-Reine.

2024-10-39

7.3 FACTURE ÉQUIPEMENT SMS

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion entérine et autorise la réparation du chargeur au montant de 7 106.05 \$ plus taxes chez Équipement SMS.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2024-10-40

9- LEVÉE DE LA SÉANCE

La Levée de l'assemblée est proposée par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 19 h 36.

Patrick Lavoie, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

**Nathalie Lavoie,
Directrice générale et greffière-trésorière**

ATTESTATION DU MAIRE

Je soussigné Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie, maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 11 novembre 2024. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.